



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE LE 7 JUIN 2018
Au Centre Saint-Pierre | 303 - 1212 Rue Panet | Montréal (QC) | H2L 2Y7

PROCÈS-VERBAL

Personnes présentes

Monsieur Yves Bellavance, Coalition montréalaise des tables de quartiers
Madame Carole Benjamin, Table des groupes de femmes de Montréal
Madame Liette Bernier, Direction régionale de santé publique
Monsieur Carle Bernier-Genest, Concertation Montréal
Madame Angèle Bilodeau, Chaire Léa-Roback
Madame Nicole Blouin, Fondation du Grand Montréal
Madame Monique Côté, Réseau québécois de développement social
Madame Dominique Daigneault, Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
Madame Coralie Deny, Conseil régional de l'environnement – Montréal
Madame Geneviève Dufour, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal
Monsieur Jean-Paul Faniel, Table contre la faim
Madame Nueryla Kama, Horizon 0-5
Monsieur Benoit Landry, Réseau réussite Montréal
Monsieur Bruno Laprade, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
Madame Elsa Lavigne, Altergo
Monsieur Rachad Lawani, Mobilisons Montréal
Madame Stephanie Mauro, Direction régionale de santé publique
Monsieur Rouzier Metellus, Office municipal d'habitation de Montréal
Madame Virginie Michel, Wapikoni mobile
Monsieur Jasmin Patenaude, Desormeaux - Patenaude Inc.
Monsieur Ron Rayside, Rayside & Labossière Inc.
Monsieur Mario Régis, Centraide du grand Montréal
Monsieur Pierre-Louis Roisé, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal
Monsieur Jacques Savard, Ville de Montréal
Madame Marie Turcotte, Ex-Aequo

Présentation

La présentation PPT utilisée lors de l'AGA pour guider la rencontre est accessible en ligne à l'adresse : http://frdsim.org/wp-content/uploads/2018/06/Presentation-AGA-2018_FRDSIM_web.pdf



1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La présidente du Forum, Coralie Deny, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Elle revient sur l'année écoulée et sur la Biennale. Malgré ce succès, l'avenir du FRDSIM n'est pas si solide. Il y a des défis financiers qui nécessitent d'aller chercher des ressources pour soutenir la permanence et la chargée des communications.

Coralie Deny souhaite remercier en particulier Nathalie Fortin, présidente du FRDSIM de 2014 jusqu'en août 2017. Son implication a permis de donner une nouvelle visibilité au Forum, notamment avec les Biennales. Coralie Deny souhaite remercier également les membres du Conseil d'administration pour leur engagement tout au long de l'année.

2. Constatation du quorum

D'après nos règlements généraux, le quorum est constitué des membres présents.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Coralie se propose pour présider l'assemblée et invite Pierre à en être le secrétaire d'assemblée.

RÉSOLUTION : Carle Bernier-Genest propose, appuyée par Dominique Daigneault, que Coralie Deny soit nommée présidente d'assemblée et Pierre-Louis Roisné secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Coralie présente l'ordre du jour. L'assemblée se tiendra en deux parties, elle sera levée à la suite de la présentation du rapport d'activités pour que se déroule une activité de réflexions des membres autour des orientations du FRDSIM (IleMTL Café)

RÉSOLUTION : Marie Turcotte propose, appuyée par Jean-Paul Faniel, d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2017 est présenté à l'écran, il ne soulève aucune question de la part des membres présents.

RÉSOLUTION : Liette Bernier propose, appuyé par Dominique Daigneault, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 27 juin 2017 tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



6. Présentation du rapport d'activités 2016-2017, les orientations stratégiques du FRDSÎM et les priorités 2018-2019 (ÎleMTL CAFÉ)

Pierre-Louis Roisé et Geneviève Dufour font un retour sur l'année écoulée et présente le rapport d'activités 2017-2018 (l'intégralité du rapport peut être consulté sur le site du Forum : http://frdsim.org/wp-content/uploads/2018/06/FRDSIM_Rapport-d_activites-2017-2018.pdf).

Plusieurs moments ont marqué l'année, dont les enseignements sont venus nourrir les échanges entre le C.A. et l'équipe autour de la planification stratégique :

- Le dernier petit-déjeuner *Documenter le développement social (avril 2018)*;
- La Biennale sur le développement social, intitulée *Montréal, urbaine & sociale*, et en particulier l'Alvéole d'innovation – l'équipe en profite pour remercier à nouveau tous ceux qui se sont impliqués dans l'événement. La Biennale est reconnue comme ayant été une réussite par les participants.
- Planification stratégique : les enseignements issus des activités du FRDSIM ces dernières années ainsi que l'évolution du contexte et des enjeux du développement social sur l'île de Montréal ont nourri les échanges entre le C.A. et l'équipe pour travailler à une nouvelle planification stratégique et répondre aux défis organisationnels, et en particulier la recherche de nouveaux financements. De ces échanges a émergé une nouvelle vision :

Au croisement des forces vives multisectorielles du développement social, le FRDSÎM est reconnu pour son rôle de catalyseur essentiel à la réalisation d'un développement social plus intégré sur l'île de Montréal. Par la mobilisation de ses membres, la stimulation innovante de synergies, il se trouve au cœur de la concertation des acteurs en développement social de la métropole dans le but d'une plus grande justice sociale.

Pierre-Louis Roisé souligne l'importance que le C.A. a donné au fait que le FRDSIM devait être un lieu de convergence et de partage, pour favoriser un développement social plus intégré sur l'île de Montréal et aider nos membres à développer de nouvelles synergies.

Trois orientations viennent concrétiser cette vision pour les prochaines années :

- RÉSEAUTAGE & CONCERTATION : Être un générateur et un incubateur de réflexions et de connexions intersectorielles pour répondre aux enjeux identifiés du développement social dans une vision à court, moyen et long termes.
- POLITIQUE : Influencer et soutenir la conception, la réalisation et le suivi des plans d'action 2018-2020 et subséquents de la Politique montréalaise de développement social, en favorisant la consultation, la mobilisation et l'implication des membres du FRDSIM.
- TRANSFERT DE CONNAISSANCES : Contribuer à documenter et diffuser les innovations, expertises et pratiques inspirantes d'ici et d'ailleurs sur le développement social en vue de renforcer son essor et de faire reconnaître son importance dans le développement de l'île de Montréal

Tel qu'annoncé, à la suite de cette présentation, il est proposé aux personnes présentes d'échanger autour de ces orientations lors d'un Ile-MTL café.

9h40 : l'Assemblée est levée pour permettre au IleMTL-Café de prendre place.



Pierre-Louis Roisné présente les consignes de l'activités et invite les participants à rejoindre leurs tables.

L'activité se déroule de 9h45 à 10h50. Il s'agit d'une activité de type café du monde lors de laquelle les membres sont invités à s'exprimer sur chacune des trois orientations du FRDSIM. À la suite des échanges, les hôtes de table (Liette Bernier, Geneviève Dufour, Rouzier Metellus, Mario Régis) font un bref résumé des idées exprimées à chacune des tables. Les idées et réflexions seront colligées dans un document de travail qui sera envoyé aux membres à la suite de l'AGA.

Avant de reprendre l'AGA, Mme Monique Côté, directrice du Réseau québécois de développement social fait une brève présentation des activités du RQDS, des nouvelles et priorités du réseau et des autres démarches en développement social.

11h10 : reprise de l'AGA

Coralie invite l'AGA à recevoir le rapport d'activités.

***RÉSOLUTION : Mario Régis propose, appuyé par Rachad Lawani, d'adopter le rapport d'activités 2017-2018 tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.***

Présentation des priorités 2018-2019 :

Pierre-Louis Roisné présente les priorités pour l'année 2018-2019. Celles-ci font le lien entre les orientations stratégiques et les demandes de financements en cours, à savoir :

- Entente avec la Fondation Lucie & André Chagnon (soutien aux réseaux), principalement dans le cadre des orientations « Réseautage & Concertation » et « Transfert de connaissances »
- Entente avec la Ville et mise en œuvre d'une action commune inscrite dans le cadre du 1er plan d'action de la politique de développement social
- Projet déposé à la Fondation Béati : favoriser la participation citoyenne des personnes vulnérables aux décisions régionales

Pierre-Louis-Roisné rappelle le FRDSIM se refuse d'approcher des fonds qui sont par essence réservés au communautaire. L'absence de ministère de rattachement (donc aucun financement de base), les rares subventions pour appuyer l'intersectorialité, rendent les possibilités de financement limitées.

Une question de clarification est posée quant aux personnes concernées par le projet déposé à la Fondation Béati.

Par ailleurs, un membre souligne l'importance d'intégrer l'approche différenciée selon les sexes dans les travaux du FRDSIM.



7. Présentation des États financiers audités 2017-2018 et des prévisions budgétaires 2018-2019

États financiers audités 2017-2018

Jasmin Patenaude, vérificateur, présente les états financiers audités 2017-2018. L'exercice financier se termine avec un déficit financier de 7 434\$. L'actif net du FRDSÎM s'élève à 38 135\$. Une présentation détaillée des résultats de la Biennale se trouve annexée aux états financiers (page 9). Pierre indique que les états financiers sont disponibles sur demande. Les états financiers ont été adoptés par le C.A. du Forum lors de sa rencontre du 17 mai dernier.

***RÉSOLUTION : Sur une proposition du conseil d'administration appuyée par Rachad Lawani et Dominique Daigneault, les états financiers 2017-2018 sont adoptés à l'unanimité.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.***

Prévisions budgétaires 2018-2019

Pierre-Louis Roisé poursuit avec les prévisions budgétaires 2018-2019. A ce jour, trois revenus sont confirmés (Centraide – Ville de Montréal – Direction régionale de santé publique), et trois revenus sont à confirmer en lien avec les priorités énoncées (Fondation Lucie et André Chagnon, Fondation Béati, Ville de Montréal). Les réponses auprès des fondations sont attendues pour la fin août.

Les charges sont d'un montant équivalent aux produits, il est visé d'atteindre au 31 mars un équilibre financier. Coralie Deny rappelle que le C.A. a choisi de maintenir les deux contrats en poste, des décisions seront prises en C.A. (début septembre) lorsque les réponses aux demandes de financement seront obtenues. Il s'agit d'une période cruciale pour le Forum mais le conseil d'administration est confiant dans la capacité de l'équipe à trouver ces financements.

8. Nomination de l'auditeur (trice) pour 2018-2019

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'octroyer la vérification des comptes à la firme Desormeaux-Patenaude Inc. pour l'exercice 2018-2019.

Carole Benjamin questionne la nécessité de procéder à un audit (le FRDSIM ne touche pas plus de 100 000\$ de fonds publics) et demande s'il s'agit d'une exigence des partenaires financiers. En l'absence d'une telle exigence, une simple mission serait suffisante. Pierre va faire la recherche pour savoir s'il s'agit d'une exigence des bailleurs de fonds. En l'absence de cette réponse, il est proposé de nommer un auditeur financier, et si l'audit n'était pas requis, une simple mission lui serait alors demandée.

***RÉSOLUTION : Carle Genest-Bernier propose, appuyée par Rouzier Metellus, de confier la vérification comptable du Forum à Désormeaux-Patenaude Inc., société de comptable professionnel agréé pour l'exercice 2018-2019.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.***



9. Proposition de modifications aux règlements généraux

Les modifications adoptées par le conseil d'administration sont les suivantes :

Proposition soumise :

SECTION IV CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de **sept (7)** membres, **six (6) élus** par l'assemblée générale parmi les membres réguliers en règle de la corporation **et un (1) coopté par le conseil d'administration au regard de son expertise complémentaire comme administrateur ou administratrice.**

Le conseil d'administration pourra inviter jusqu'à deux (2) membres observateurs maximum aux rencontres du C.A.

Annule et remplace le texte actuel :

Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres élus par l'assemblée générale parmi les membres réguliers en règle de la corporation.

4.2 Durée de fonction des administrateurs

Lors de la première élection au conseil d'administration, deux (2) administrateurs auront des mandats d'une durée de deux ans alors que les trois (3) autres administrateurs auront des mandats d'un (1) an. Par la suite, les mandats seront de deux (2) ans pour tous les **administrateurs et administratrices**. Le nombre de mandats consécutifs est limité à trois (3).

Les membres cooptés siégeant au conseil d'administration ont des mandats d'une durée d'un (1) an, renouvelables trois (3) années maximum.

Annule et remplace le texte actuel :

Lors de la première élection au conseil d'administration, deux (2) administrateurs auront des mandats d'une durée de deux ans alors que les trois (3) autres administrateurs auront des mandats d'un (1) an. Par la suite, les mandats seront de deux (2) ans. Le nombre de mandats consécutifs est limité à trois (3).

A l'appui de ces révisions, plusieurs raisons :

- Ouvrir le conseil d'administration aux personnes extérieures dont l'expertise en développement social serait opportune pour favoriser la réalisation de la mission et des actions du FRDSÎM (ex : chercheurs universitaires);
- Créer formellement un poste d'observateur sur le conseil d'administration, car actuellement cette catégorie n'existe pas dans les règlements généraux.

Plusieurs points sont soulevés sur la révision concernant les membres observateurs :

- Supprimer le terme de « membre » et rappeler qu'ils ont droit de parole, mais pas de vote.



- Le nombre d'observateurs admis au C.A. suscite des échanges entre les membres. En conclusion, il est rappelé qu'il s'agit d'une prérogative du C.A. : trop l'encadré nécessiterait probablement de nouvelles révisions à apporter en AGA l'année prochaine. De plus, si les observateurs au C.A. n'ont pas le droit de vote, ils disposent tout de même du droit de parole et donc d'une certaine influence. Il est important de restreindre leur nombre et au regard du nombre d'administrateurs (7), limiter le nombre d'observateurs à 2 paraît la meilleure option.

La version finale se lit donc ainsi :

SECTION IV CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres, six (6) élus par l'assemblée générale parmi les membres réguliers en règle de la corporation et un (1) coopté par le conseil d'administration au regard de son expertise complémentaire comme administrateur ou administratrice.

Le conseil d'administration pourra inviter jusqu'à deux (2) observateurs-trices maximum aux rencontres du C.A. Les observateurs-trices ont droit de parole mais ne disposent pas du droit de vote.

4.2 Durée de fonction des administrateurs

Lors de la première élection au conseil d'administration, deux (2) administrateurs auront des mandats d'une durée de deux ans alors que les trois (3) autres administrateurs auront des mandats d'un (1) an. Par la suite, les mandats seront de deux (2) ans pour tous les administrateurs et administratrices. Le nombre de mandats consécutifs est limité à trois (3).

Les membres cooptés siégeant au conseil d'administration ont des mandats d'une durée d'un (1) an, renouvelables trois (3) années maximum.

RÉSOLUTION : Bruno Laprade propose, appuyé par Carle Genest-Bernier, de modifier les règlements généraux sous réserve des modifications proposées lors de l'Assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Élection au conseil d'administration

Il est proposé que Coralie Deny agisse comme présidente d'élection et Pierre-Louis Roisné comme secrétaire d'élection.

RÉSOLUTION : Mario Régis propose, appuyé par Bruno Laprade, les nominations de Coralie Deny et Pierre-Louis Roisné, respectivement comme présidente d'élection et secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Trois postes sont à combler au conseil d'administration du FRDSÎM. Deux membres sortants, Dominique Daigneault (Conseil central du Montréal métropolitain) et Rouzier Metellus (Office municipal d'habitation de Montréal) se portent de nouveaux candidats, Fabienne Audette,



membre sortante, a quant à elle décliné de se représenter eu égard à un changement professionnel.

Deux autres personnes ont fait connaître leur souhait de participer au conseil d'administration du FRDSÎM :

- Yves Bellavance, de la Coalition montréalaise des tables de quartiers,
- Rachad Lawani, de Mobilisons Montréal.

Chacun des candidats se présente brièvement en quelques minutes. À la suite de la distribution des bulletins et des décomptes des votes, sont élus :

- Yves Bellavance, de la Coalition montréalaise des tables de quartiers,
- Dominique Daigneault, du Conseil central du Montréal métropolitain
- Rouzier Metellus, de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Coralie Deny félicite Yves Bellavance, Dominique Daigneault et Rouzier Metellus de leur élection et remercie Rachad Lawani de son intérêt pour le Forum.

11. Varia

Rien à signaler.

12. Levée de l'Assemblée

L'assemblée est levée à 12h15, sur une proposition de Mario Régis

Signé par :

Titre :

Date :